L'art et la culture, un secteur d'activité professionnelle

- Être créateur dans les domaines des beaux-arts (artiste), arts appliqués (mode, mobilier, packaging, design d'objet, design d'espace, décorateur, communication visuelle), architecture, paysagisme, scénographie (musée, exposition temporaire, spectacle de danse, théâtre, cirque), cinéma (photographe, metteur en scène, chef opérateur, monteur, maquilleuse, accessoiriste, régisseur, étalonneur, ...), tatouage, artisanat d'art (céramique, cuir, verrerie, ferronnerie, menuiserie)...
- Les métiers de la communication par l'image numérique : webdesigner, illustrateur, iconographe, publicitaire, directeur artistique d'une revue, d'une enseigne, photographe reporter, ...
- Être « au service » de l'art : commissaire d'exposition, conservateur, programmateur de lieux culturels, critique, journaliste, curateur, conseiller en politique culturelle, enseignant (de la maternelle à l'enseignement supérieur), animateur d'ateliers, intervenant professionnel dans une structure (de soin, école, maison de retraite...), guide-conférencier, guide d'exposition ou de parcours urbain, médiateur, prototypeur, assistant technique collaborant avec les artistes, restaurateur ...
- L'économie de l'art : galeriste, commissaire-priseur, gestion du patrimoine, conseiller juridique en droit d'auteur, expertise d'authentification, antiquaire, conseiller en politique d'achat privé (fondation, collectionneur), d'achat public (ville, musée, Fonds régionaux d'art) ou d'évènementiel culturel, gestionnaire d'agence de voyage spécialisée en art, service des publics des musées et fondations, ...
- L'art comme soin, être à l'écoute du non-verbal : art thérapeute, médecin-psychiatre, psychologues, dans les hôpitaux, cliniques, foyers, maison d'accueil...

Les Arts Plastiques au lycée : PRESENTATION

Dans la continuité des **arts plastiques** en collège, la pratique artistique en seconde permet à l'élève de mettre en œuvre les techniques traditionnelles (dessin, peinture, volume) ainsi que les nouvelles technologies.

Les 3 heures de cours, généralement de 15h à 18h, permettent de développer des projets personnels approfondis. La culture artistique et les connaissances en l'histoire de l'art accompagnent la pratique artistique.

L'enseignement des Arts Plastiques développe l'imagination et l'inventivité, favorise la construction d'une réflexion autonome et confiante.

Le programme des arts plastiques s'organise autour de la pratique artistique et la connaissance de l'histoire de l'art du passé et de l'art actuel.

La pratique permet à l'élève d'expérimenter puis progressivement maitriser les différentes techniques qu'il choisira pour ses projets; la culture permet d'étudier différentes œuvres significatives et d'en comprendre les enjeux.



ARTS PLASTIQUES OPTION FACULTATIVE

Les Enseignements

Enseignements communs	26 h 30 / semaine
Enseignement Facultatif	3 h 00 / semaine
Accompagnement personnalisé	2 h 00 / semaine



1, Chemin des Côtières – B.P. 309 17107 – **Saintes Cedex** Tél. 05 46 74 14 63 - Fax.05 46 93 32 25 **Courriel : ce.0170058w@ac-poitiers.fr**

ARTS PLASTIQUES Classe de Seconde - Enseignement optionnel -

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique, mettant en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.

A raison de **3H/ semaine**, Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes :

Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention.

Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art.

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des

études supérieures.



ARTS PLASTIQUES Classe de Première - Enseignement optionnel -

L'enseignement optionnel en classe de première est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, en développant des approfondissements et l'ouverture sur de nouveaux objectifs. Il a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.

A raison de **3H/semaine**, il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes :

Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention.

Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art.

Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, il enrichit leurs parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques, requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat.

ARTS PLASTIQUES

Classe de Première et de Terminale Enseignement de spécialité

L'enseignement de spécialité en classe de première est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. Il vise à l'approfondissement et à l'ouverture sur de nouveaux objectifs plus complexes liés à une spécialité. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique :

- d'expérimentation et d'exploration
- de recherche et d'invention
- d'encouragement aux projets individuels et collectifs
- de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art (rencontre avec des artistes, workshop, partenariats avec des institutions culturelles, expositions...etc)

Le volume horaire de quatre heures en première, puis de six heures en terminale, apporte aux élèves les moyens de s'engager, en développant une autonomie, une maturité, une ambition et une maîtrise accrues, dans des pratiques personnelles informées de l'art d'aujourd'hui et nourries de la connaissance de la diversité des œuvres apparues dans l'histoire.

Il travaille également à renforcer et préciser :

- les acquisitions techniques
- les méthodologies
- les connaissances culturelles.

Les élèves acquièrent des compétences nécessaires à la poursuite d'études en arts associées à une culture générale solide, ouverte et sensible. Disposant de savoirs et de compétences plus approfondies, progressivement ouverts à l'interdisciplinarité, notamment entre les arts, ils peuvent envisager un projet d'études supérieures motivé, réaliste et réfléchi.